

Une demande spéciale :

« J'aurais une demande, à savoir que nous avons tous connu comme Juge-arbitre, des situations spéciales-particulières qui nous prennent par surprise, et durant quelques instants, l'on se demande si l'on connaît ses règlements ou pourquoi on n'y avait pas pensé auparavant...à cet effet, vous serait-il possible de nous faire un compte-rendu de ce genre de situations survenues par le passé, lesquelles seraient partagées entre nous tous, et nous permettrait ainsi d'affûter davantage notre expertise comme Juge-arbitre...moi personnellement, j'adorerais apprendre des autres. »

Suite à cette demande spéciale, commençons une chronique sur le travail des officiels. 1^{er} thème abordé.

Le travail du juge-arbitre durant une compétition :

- a) les informations que le juge-arbitre transmet aux officiels doivent refléter les particularités de la session et ce qu'il aura noté dans le règlement spécifique, aussi suite à sa rencontre avec l'organisateur de la compétition. Évitions le superflu, cela permettra de s'assurer que les informations sont transmises à l'intérieur du temps alloué. N'oublions pas que le juge-arbitre ne doit pas donner « une clinique », il ne fait que s'assurer que les officiels travaillent selon les spécifications reçues. **S.V.P. les officiels, soyez attentifs et posez des questions pour éclaircir certains points, si nécessaire.**

Insistons sur le travail bref du juge de nages/contrôleur de virages, c'est important pour s'assurer que le bassin est supervisé de manière « équitable ». Dans notre non équité, nous devons être le plus équitable possible. Comprenons et acceptons que dans un bassin de 10 couloirs un juge de nages ne peut pas juger équitablement un nageur dans le couloir « 0 » et un nageur dans le couloir « 4 ». Mais je me dois comme juge-arbitre, pour bien superviser le bassin, de positionner mes juges de nages et mes contrôleurs de virages pour être le plus équitable possible et cela en tout temps. S'il le faut, j'arrêterai la compétition pour régler les disqualifications potentielles ou j'utiliserai le juge-arbitre et le starter qui ne sont pas en fonction. Dans ce bref, je les informe du travail que je m'attends de chacun d'eux. Pour les juges de nages, je les informe de leur position au départ pour les différents styles, qu'ils doivent suivre les nageurs sur toute la longueur de la piscine et doivent supporter le travail des contrôleurs de virage et pour les contrôleurs de virages, ils doivent vérifier le virage d'un nageur à la fois dans leur zone de responsabilité et, s'ils ont le temps, de prendre un autre couloir.

Deuxième partie, les informations doivent porter sur les styles de nages. Ce qui est permis par le nageur. Évitions les « ne ...pas ». Cela va diminuer la longueur et également, cela va éviter de mélanger les juges de nages et les contrôleurs de virages.

- b) **Durant la compétition**, le juge-arbitre est le Maître et doit s'assurer que les officiels travaillent selon les informations qu'il leur a transmises. Comme dirait ... **Je ne peux pas tout voir, les officiels, vous êtes mes yeux.** Donc le juge-arbitre, doit garder sa position sur le côté de la piscine, près (ou en face *) du starter. Cela ne veut pas interdire au juge-arbitre de marcher sur une certaine distance. Si vous devez superviser des virages, demeurez à votre position près des couloirs. Aussitôt que vous vous placez à l'extrémité d'un virage, vous devenez un contrôleur de virage exclusivement sans être capable de continuer à regarder le bassin au complet. N'oubliez pas, vous êtes juge-arbitre et non pas contrôleur de virages mais ... Vous pouvez assumer les 2 fonctions en même temps.

*
Dans une piscine de 6 couloirs (25 m), avec seulement 4 officiels majeurs et pour couvrir le bassin le plus équitablement possible, suggérons que le juge-arbitre et le starter travaillent face à face et que les 2 autres officiels s'occupent des virages. C'est vraiment une équipe de travail minimum.

A suivre ... Si vous le voulez bien ...